

C'est en fédérant l'ensemble de ses membres que l'AFG portera plus haut la voix de notre industrie



2. Focus

Un nouveau visage pour l'AFG

3. Éditorial d'Éric Pinon

Président de l'AFG

4. Entretien

Rencontre avec Laure Delahousse
Directrice générale adjointe de l'AFG

4. Vie des Commissions

- L'AFG accompagne le développement de l'épargne salariale et de l'épargne retraite !
- ESG : un engagement durable pour les sociétés de gestion
- La *Commission Gestion financière et Management du risque* représente les métiers cœur de la gestion d'actifs
- Nombreux enjeux pour la *Commission Commercialisation*
- Travail réglementaire pour la présidence de l'UE en 2022 et accompagnement des SGP à l'international

6. Dossier

- La promotion de l'Éducation financière au cœur des missions de l'AFG

7. Études économiques

- Le point sur les activités du département et sur ses nouvelles publications

7. Formation

Depuis 20 ans AFG Formation propose des formations adaptées aux besoins de toutes les sociétés de gestion

8. L'AFG en bref

- Nouveaux membres
- Nominations
- Conférences

8. Agenda

8. Chiffre clé

- Encours des OPC d'investissement responsable fin 2020 en France

L'AFG célèbre cette année ses 60 ans au service des professionnels de la gestion pour compte de tiers.

Le chemin parcouru au long de ces années témoigne du dynamisme et de la capacité d'adaptation dont ont su faire preuve les sociétés de gestion avec leur association.

Créée en 1961 pour élaborer la réglementation des toutes premières SICAV, celle-ci s'est tout d'abord engagée dans la conception de produits d'épargne, sources de rendement pour les investisseurs particuliers et institutionnels. 1989 a marqué une étape fondamentale avec l'instauration d'un statut spécifique de "société de gestion de portefeuille", apporteuse de solutions d'épargne, mettant fin au régime des remisiers chez les agents de change. Ce nouveau statut, rapidement adopté par bon nombre d'acteurs, a donné naissance aux premières sociétés de gestion entrepreneuriales. La loi M. A. F. de 1996 a constitué l'aboutissement de cette réforme avec la filialisation obligatoire des activités de gestion des banques et compagnies d'assurances au sein de structures dédiées, faisant de la gestion d'actifs un métier à part entière, tout en laissant aux banques la faculté d'exercer la gestion sous mandat.

La gestion d'actifs est aujourd'hui reconnue comme un **acteur incontournable du financement de l'économie**. Avec 4 355 Mds € sous gestion et 680 sociétés de gestion, la France s'enorgueillit d'occuper la première place en Europe continentale pour la gestion financière, comme d'accueillir les plus grands établissements internationaux sur son territoire.

L'AFG représente un métier désormais mature, et œuvre aux côtés des représentants des autres métiers de la finance – FBF et FFA – pour la défense de ses membres et de leurs clients.

Dans nombre des combats menés, elle est heureuse de compter sur le soutien de l'ASPIM et de France Invest, avec lesquelles elle partage la même ambition d'une gestion qui réponde aux objectifs d'épargne des investisseurs et de bon financement de l'économie. Elle entretient aussi depuis toujours un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble des pouvoirs publics – COB puis AMF, Trésor et les élus de la République.

La jeune AFG entend poursuivre son action en restant fidèle à ses objectifs depuis 6 décennies :

- ☐ **favoriser l'éducation des investisseurs**, notamment par l'accompagnement des réseaux distributeurs, afin d'aider les épargnants à effectuer des choix en accord avec leur horizon de placement ;
- ☐ **participer au financement de l'économie**, en offrant des solutions d'épargne "longue" indispensables au développement des entreprises ;
- ☐ **intégrer les dimensions Environnementale, Sociétale et de Gouvernance dans toutes les composantes de l'offre des sociétés de gestion** ;
- ☐ **répondre au mieux aux besoins des épargnants/investisseurs**. Les sociétés de gestion de portefeuille ne gèrent pas pour leur compte propre mais agissent bien exclusivement pour le compte de leurs clients et en toute liberté d'action au profit de cette clientèle.

Notre industrie doit son succès au dynamisme et à la créativité de ses acteurs.

À leur côté, l'ASFFI, l'AFSGP, l'AFG-ASFFI, et aujourd'hui l'AFG se sont constamment mobilisées pour anticiper au mieux les évolutions du métier et les accompagner dans leur mise en œuvre. Aujourd'hui cette mission est portée par une équipe présidentielle représentative des trois origines de notre profession : sociétés de gestion filiales de banques, d'assurances, et sociétés de gestion entrepreneuriales.

C'est en fédérant l'ensemble de ses membres que l'AFG portera plus haut la voix de notre industrie avec une équipe de collaborateurs et d'experts de grande qualité à ses côtés.

Éric Pinon
Président de l'AFG

Les gérants d'actifs, acteurs de la Relance

Laure Delahousse

Directrice générale adjointe de l'AFG



Comment les sociétés de gestion peuvent-elles accompagner la relance ?

Grâce à leur réactivité et aux mesures ambitieuses du gouvernement, les entreprises ont pu passer le plus fort de la crise. Après un creux historique, la reprise est là et elle est forte. Mais elle ne sera durable et solide que si l'investissement productif demeure soutenu. Les gérants d'actifs ont un rôle important à jouer pour diriger vers les fonds propres des entreprises une partie des capitaux à long terme qui leur sont confiés par leurs clients. C'est aussi une question de souveraineté européenne sur des secteurs stratégiques et de transition vers une économie décarbonée qui tienne compte des populations et de notre modèle social.

Quelles mesures du Plan de Relance impliquent plus particulièrement notre métier ?

Le Label Relance constitue l'une des mesures phare. L'AFG et les sociétés de gestion d'actifs sont mobilisées pour participer à son succès. Il identifie les fonds qui apportent des capitaux propres aux entreprises françaises, cotées ou non cotées, et en particulier aux PME et ETI, avec des conditions

environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG). Les épargnants ont ainsi accès aux 200 fonds labellisés Relance dans leurs produits d'épargne habituels : PEA, assurance-vie, épargne salariale et retraite ou compte-titre classique.

Les sociétés de gestion ont aussi répondu présentes pour gérer les fonds de Place lancés à l'initiative du secteur de l'assurance pour financer les PME grâce aux Prêts et aux Obligations Relance dont une partie est garantie par l'État.

Le Label Relance constitue l'une des mesures phare

Comment aller plus loin ?

De manière plus générale, la croissance passe par le financement en fonds propres des entreprises. L'épargne peut y contribuer : il est de l'intérêt de nos clients d'investir en actions lorsqu'ils ont un horizon de placement suffisamment long. C'est ce que permet le PER par exemple, avec la gestion pilotée. Mais les dépôts, livrets et produits garantis représentent encore 80 % de l'épargne financière des ménages ! Ce qui n'est bon ni pour le rendement des clients, ni pour la Relance. Même s'il y a des progrès, par exemple sur la part des UC dans l'assurance-vie, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous ferons des propositions à l'automne.



Épargne salariale et Épargne retraite

L'AFG accompagne le développement de l'épargne salariale et de l'épargne retraite grâce à sa Commission Épargne salariale et Épargne retraite !

Convaincu du bien fondé des mécanismes de partage de la valeur que sont la participation, l'intéressement, le plan d'épargne salariale et maintenant le PER, la Commission Épargne salariale et Épargne retraite participe activement au développement des solutions d'épargne dans l'entreprise et individuelles

au service des épargnants pour leur permettre de financer leurs projets et leur retraite. Au service des teneurs de comptes et sociétés de gestion, la Commission Épargne salariale et Épargne retraite anticipe et accompagne les évolutions de la réglementation liée pour assurer la diffusion de l'épargne salariale au sein des entreprises, notamment les TPE et PME, améliorer la compréhension des dispositifs par les épargnants et favoriser le développement d'une épargne moyen/long terme mieux investie et maintenant plus engagée.

VIE DES COMMISSIONS

Sortie en capital sur le PER (Loi Pacte – 2019), investissement par défaut en gestion pilotée dans le PERCO (Loi Macron – 2015), investissement par défaut de l'intéressement dans le PEE (Loi Macron – 2015), mise en place du PEI par décision unilatérale dans les entreprises de moins de 11 salariés (Loi ASAP – 2020), création du PERCO (Loi Fillon – 2003), suppression du forfait social dans les entreprises de moins de 50 salariés (LFSS – 2019) sont autant de mesures soutenues par l'AFG qui permettent à 11,2 millions d'épargnants dans plus de 340 000 entreprises de bénéficier d'un cadre vertueux pour épargner !



Finance durable

ESG : un engagement durable pour les SGP

Dès 2001, l'AFG a décidé d'appuyer l'essor d'une offre professionnelle de gestion d'actifs socialement responsable pour répondre à une demande émergente. Cofondatrice de l'*Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises* (ORSE), elle met en place la même année sa *Commission de l'Investissement Socialement Responsable*.

Elle n'a depuis cessé de favoriser le déploiement d'une finance durable, au bénéfice des épargnants investisseurs et du bon fonctionnement de notre économie, en accompagnant les sociétés de gestion dans la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Mise en œuvre de l'article 173 de la *loi Transition énergétique*, adoption d'une "stratégie charbon", identification d'indicateurs extra-financiers trans-sectoriels, communication sur les risques de durabilité, biodiversité, intégration des réglementations française et européenne : l'AFG anticipe les évolutions et élabore des outils de décryptage et des guides de bonnes pratiques à l'attention de ses membres.

Aujourd'hui elle poursuit son engagement sur de nouveaux enjeux : la finance à impact, la mise en œuvre de l'article 29 de la *loi Énergie Climat (LEC)* sur les nouvelles exigences en matière de reporting extra-financier des acteurs de marché, et les énergies fossiles.

La maîtrise des données ESG figure bien sûr au cœur de ses travaux. Les investisseurs devront disposer de données standardisées, accessibles et auditées sur les entreprises et les projets financés pour pouvoir mesurer leur alignement avec une économie plus durable. Enfin, si les initiatives réglementaires ont jusqu'alors mis l'accent sur les aspects environnementaux et climatiques, l'AFG appelle à prendre en compte l'ensemble des sujets sociaux et de gouvernance.



Gestion financière et Management du risque

La Commission Gestion financière et Management du risque représente les métiers cœur de la gestion d'actifs

Instance historique de l'AFG – dénommée à son origine "*Commission Techniques de gestion*" – elle couvre l'ensemble des classes d'actifs, styles et techniques de gestion et de risque. La commission s'engage et contribue à la diffusion des meilleures pratiques de gestion et de risque au niveau français, européen et international. Avec l'aide de ses membres, elle s'emploie depuis près de 30 ans à faire avancer le métier et à défendre les intérêts de la Place, une des premières places européennes en termes de gestion, d'émission et d'investisseurs.

Notre gestion est pionnière en termes d'utilisation de techniques de gestion efficaces de portefeuille et de gestion des risques dans l'intérêt des porteurs de parts. Elle contribue au financement de l'économie réelle.

La commission a été en première ligne dans la gestion de la crise consécutive à la pandémie de Covid-19. Au cours des dernières décennies, elle s'est toujours fortement mobilisée sur les bilans post-crise ainsi que dans les réflexions sur les projets de réforme qui les ont suivis. Parmi les nombreux travaux dans lesquels elle s'est très largement impliquée ces dernières années, on ne peut manquer de citer la gestion monétaire (la France est le leader européen de la gestion monétaire pour les fonds monétaires à valeur liquidative variable), la gestion indicielle et les ETF, la gestion structurée, obligataire, actions, diversifiée, fonds de fonds, alternative et quantitative... En matière de gestion des risques, la commission a œuvré sur la définition du levier, sur le cadre des outils de la gestion du risque de liquidité, les *stress tests* de marché et de liquidité, les commissions de

surperformance, l'indicateur de risque et de rendement, la définition des ratios de gestion... Sans oublier les catégories de parts, les dérivés, les cocos, le risque systémique... et les sujets transversaux comme l'ESG et les directives cadre.



Commercialisation

Instance majeure de l'AFG depuis sa création en 1997, la Commission Commercialisation traite des sujets pratiques, techniques et réglementaires

qui touchent aux relations avec les clients et les distributeurs. Elle agit auprès des régulateurs pour fluidifier et intégrer les impacts réglementaires dans la réalité quotidienne commerciale, défendre le *level-playing field* entre les produits (gestion active/passive), les zones (France/Europe/reste du monde) et les acteurs (banques, assureurs, sociétés de gestion). La commission s'emploie par ailleurs à assurer la coordination dans la chaîne de responsabilités des différents acteurs du processus de vente (producteur, plateforme, conseiller, distributeur, assureur, etc.).

Les enjeux sont nombreux. Ces dernières années ont été marquées par un nombre toujours plus important de consultations européennes de la Commission européenne et de l'ESMA : révision des réglementations MIF II, réglementation *cross-border* pour la distribution transfrontière, *guidelines* sur les documents commerciaux, réglementation PRIIPs, etc. La *Commission Commercialisation* répond également aux consultations sur la mise à jour des doctrines AMF, et suit aussi avec attention les débats autour des rétrocessions et des modèles de distribution. Fidèle à sa vocation d'accompagnement concret des sociétés de gestion, la commission publie régulièrement des documents pratiques, et publiera prochainement une version actualisée de son modèle de mandat avec des clients non professionnels.

Dans les discussions à venir, le fil rouge de son action restera la

VIE DES COMMISSIONS

recherche du meilleur équilibre possible entre contraintes réglementaires, service des clients et développement commercial. Avec toujours pour ambition l'amélioration de l'écosystème et la compétitivité des Places française et européenne de la gestion d'actifs.



Europe et International

La France jouera un rôle prépondérant au niveau européen à l'occasion de sa présidence du Conseil de l'UE au premier semestre 2022, à l'occasion de laquelle elle sera chargée de préparer les compromis entre États membres, ou encore de mener les négociations avec la Commission européenne et le Parlement européen. Cette présidence française interviendra au moment où l'exécutif européen aura lancé plusieurs réformes d'ampleur (distribution, gestion collective, reporting extra-financier...), ouvrant ainsi un nouveau cycle normatif particulièrement structurant pour nos métiers. Ces évolutions réglementaires seront décidées au moment où le Royaume-Uni accélère significativement le chantier de sa compétitivité post-Brexit et assume de se défaire des règles héritées de l'UE. Le renforcement de l'écosystème financier britannique passera par de multiples niveaux de décision qui nécessiteront une vigilance accrue de nos équipes et de nos adhérents.

En complément de ce travail réglementaire important, l'AFG poursuit son accompagnement des SGP pour les aider à accroître leurs activités à l'international. Cette année, plusieurs "réunions pays" de notre Club Export ont déjà permis de présenter en détail l'écosystème, la réglementation et la fiscalité de l'Espagne, de la Belgique, du Royaume-Uni et des États-Unis. Deux autres "réunions pays" auront lieu avant la fin de l'année et porteront sur les Pays-Bas et la zone latino-américaine.

DOSSIER

La promotion de l'Éducation financière au cœur des missions de l'AFG

Engagée de longue date en faveur d'une meilleure culture financière des Français, l'AFG a rejoint en avril dernier le **Comité stratégique d'éducation financière**, moteur de la stratégie nationale d'éducation économique budgétaire et financière sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, dont la mise en œuvre est pilotée par la Banque de France.

« Il s'agit d'une reconnaissance forte de l'apport de notre métier pour le développement de solutions d'épargne répondant aux besoins de nos concitoyens. Des solutions adaptées à toutes les étapes de la vie et utiles à la relance de notre économie. » **Éric Pinon**

Les actions de la **mission d'Éducation financière de l'AFG**, présidée par Inès de Dinechin, visent à développer des outils pédagogiques en faveur d'une amélioration de la culture financière des Français, et s'inscrivent donc dans les initiatives de Place. L'AFG participe notamment à la semaine mondiale de l'éducation financière organisée par l'OCDE dont la Banque de France est le relais en France ainsi qu'à la semaine mondiale de l'investisseur organisée par l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) dont les initiatives en France sont coordonnées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Après la publication en 2019 du Livre Blanc **"Des épargnants éclairés, acteurs de l'économie de demain"** et en 2020,



du guide des **"12 principes pour épargner et investir"**

→ Voir la vidéo du guide : www.youtube.com/watch?v=QeC9IUGVnUg

L'AFG intensifie son action en 2021 avec le déploiement de la campagne :

"Être acteur de mon épargne"



Lancée au printemps 2021, cette campagne se prolongera en octobre à l'occasion de la semaine mondiale de l'investisseur, pour sensibiliser et engager les jeunes diplômés, jeunes actifs, jeunes familles, futurs propriétaires, comme ceux qui souhaitent anticiper la préparation de leur retraite au travers de contenus ludo-pédagogiques (vidéos, quizz, témoignages...) sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) et via la création d'une page web dédiée. → www.afg.asso.fr/etre-acteur-de-mon-epargne/

Dans les prochains mois, l'AFG accentuera sa collaboration avec le monde universitaire par la co-construction d'un **outil de micro-learning d'éducation financière** à destination des étudiants et des jeunes actifs.

Répondre aux besoins d'accompagnement et de pédagogie des clients nécessite **l'implication de l'ensemble des parties prenantes !**

ÉTUDES ÉCONOMIQUES



Élément clé des actions menées par l'AFG depuis sa création, les études économiques apportent aux différents services de l'AFG et à l'ensemble de ses adhérents les données indispensables pour leur connaissance du secteur dans toutes ses composantes.

Le département des Études économiques publie régulièrement différents indicateurs d'activité de la profession ainsi que des études réalisées grâce à des données d'enquête fournies par les sociétés de gestion membres de l'AFG.

La participation à ces enquêtes est un élément important pour la connaissance du marché de la gestion pour compte de tiers et l'information des médias, des pouvoirs publics et des différents acteurs financiers. Le département publie également des analyses sur le rôle économique de la gestion pour compte de tiers dans sa collection "Les Cahiers de la gestion" et contribue activement aux travaux de la commission économique de l'EFAMA : "Asset Management in Europe", "Household Participation in Capital Markets"...



L'ensemble de ces publications sont accessibles sur le site internet de l'AFG (rubriques publications et/ou statistiques)

Au premier semestre 2021 ont été publiés le *Panorama du marché français de la gestion pour compte de tiers*, les fiches mensuelles *Stats OPC*, les données d'enquête sur les levées de capitaux par les FCPI et les FIP, l'épargne salariale et l'épargne retraite, l'exercice des droits de vote par les sociétés de gestion.

Outre les données statistiques régulières, les prochaines publications en 2021 porteront sur la gestion investissement responsable, les indicateurs de rentabilité et d'activité des SGP, la diversité au sein des sociétés de gestion...

FORMATION



Depuis 20 ans AFG Formation propose des formations adaptées aux besoins de toutes les sociétés de gestion, quelles que soient leurs spécificités, leur clientèle ou leur taille.

Le PRAM (Programme Asset Management), diplôme d'expert(e) en gestion d'actifs, est reconnu comme la formation certifiante incontournable de la gestion d'actifs. Il accompagne l'ensemble des acteurs de la finance à tout moment de leur vie professionnelle. Cette certification, inscrite au RNCP (Registre Nationale des Certifications Professionnelles), est éligible au Compte personnel de formation (N° 247492) ; prochaine rentrée le 30/09/2021.

Depuis 2010, AFG Formation est agréé en tant qu'organisateur de l'examen de certification AMF, en français comme en anglais. Plus de 30 000 candidats, dont 3 000 professionnels issus de l'industrie de la gestion d'actifs, ont obtenu cette certification désormais éligible au Compte personnel de formation (CPF N° 235472).



AFG Formation a participé à la création de la base commune de questions de la nouvelle certification "Finace durable" et sera aussi organisme certificateur de ce nouveau module de vérification des connaissances des professionnels, en français comme en anglais.

AFG Formation propose aussi chaque semestre une trentaine de séminaires courts d'actualisation des connaissances ainsi qu'un outil de formation en ligne sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, l'abus de marché et une actualisation des connaissances et des compétences, recommandations MIF II/ESMA.

Programme, informations et inscriptions sur www.afgformation.fr

Sociétés de gestion :

- Alphajet Fair Investors
- Quantics Technologies

Membres correspondants :

- Alter Domus Fund Services France
- Jump Technology

NOMINATIONS

Stéphane Aidan

Directeur Gestion des risques



Après avoir débuté sa carrière comme ingénieur financier au sein des activités dérivés actions de BNP Paribas, Stéphane a rejoint Natixis AM comme gérant de fonds structurés et de fonds de fonds alternatifs. Il a ensuite poursuivi sa carrière chez Lyxor AM, où il a dirigé un des pôles du département de structuration, puis a pris la direction de Lyxor Luxembourg. À ce titre, il a assuré les mandats d'administrateurs des SICAV luxembourgeoises et irlandaises de Lyxor. Après avoir exercé comme consultant ces dernières années – essentiellement dans le domaine de la gestion des risques pour les sociétés de gestion – il rejoint l'AFG en août 2021 au sein du pôle Gestions d'actifs comme directeur Gestion des risques.

Grégory Lasne

Directeur Commercialisation



Après avoir débuté sa carrière chez Fortis IM en tant que gérant de fonds diversifiés, Grégory a rejoint Monte Paschi Banque où il a occupé le poste de Directeur du Wealth Management en charge du développement des activités de conseil en investissement. Il a intégré le pôle Distribution et Relations clients de l'AFG en septembre 2021. Grégory est titulaire d'un diplôme d'école de commerce de l'ISC et d'un AMP de l'EDHEC.

CHIFFRE CLÉ

874 mds €

Encours à fin 2020 des OPC d'investissement responsable gérés en France



28^e édition : 30/09 > 01/10/2021
 au Centre des Congrès de Lyon
 « Ensemble, ré-orientons l'épargne des Français pour la faire grandir ».

Intervention d'Eric Pinon au Podium : « Le développement de la culture financière des français, un enjeu clé pour nos métiers et pour l'économie » le 30/09 à 14h45

Renseignements et inscription sur Patrimonia 2021.



3^e édition : 4/10 > 8/10/2021
 des rencontres organisées par l'AFG, l'AF2i, L'Agefi, Paris Europlace et

France Invest pour les principaux leaders européens de l'industrie financière : « **Shaping the future with global asset management industry** ».

Pour en savoir plus : Investweekparis.com



3^e édition : 7/10/2021 dans le cadre de l'Invest Week Paris : « **S'engager concrètement dans l'ensemble les enjeux ESG** », avec trois tables rondes :

- #1 Diversités, vecteur de compétitivité : présentation du Guide des bonnes pratiques "Mixité"
- #2 ESG : état du marché et point réglementaire
- #3 Investissements en infrastructures et finance durable, où en sommes-nous des Accords de Paris ?

Pour en savoir plus : afg.asso.fr

Les Matinales de la Distribution 2021, 6^e édition : 9/11/2021 organisée par FundGlobam à l'Hôtel Intercontinental Opéra (Paris) : « **Les marchés de détail : un outil de financement de la reprise ? Quels impacts pour les sociétés de gestion, et en particulier sur les aspects de distribution des produits sur les marchés de détail ?** »

Pour en savoir plus : fundglobam.com

AGENDA

- **23.09.21** Forum ESG & Impact Investing – L'Agefi
- **30.09.21** Forum Gouvernance des Conseils d'Administration & AG 2021 – L'Agefi
- **04 > 10.10.21** Semaine mondiale de l'investisseur 2021
- **05.10.21** AM Tech Day – L'Agefi
- **06.10.21** Global Invest Forum – L'Agefi
- **07.10.21** European ETF & Indexing Forum – L'Agefi
- **12 > 14.10.21** World Pension Summit 2021- Pensions & Investment – La Haye
- **19-20.10.21** IIFA Annual Conference
- **18-19.11.21** 2021 Investment Management Forum - EFAMA
- **25.11.21** Forum Private Assets – L'Agefi